

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un et vingt-sept mai, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAU, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de M ALLAMEL), S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE (proc de I NGUYEN), K ESSAYAR, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de E ROCHE), B PERRUSSET (proc de A BEL), J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL (proc de JP LARDY), B TEYSSIER, M GUYON, JP MARRON, P CORTIAL (proc de Ph ROUX), MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, J BOYER, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE, A ROUSSET, M TOURVIELHE, M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers
En exercice : 52
Présents : 38
Procurations : 7
Votants : 45
Absents : 7

Date de convocation : 21/05/2021

Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND

Absents : J LAFFONT, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER, M CHAZE, A CHARROUD et G DOZ.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Objet : Aides à l'investissement des communes - 2021-2023 : Ucel.

Vu la complétude et conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie d'Ucel relatif aux travaux de restauration de la calade du Vieux Village ;
Vu l'avis favorable du bureau de la CCBA en date 27 avril 2021 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne les travaux de restauration de la calade du Vieux Village. Cette calade monte aux ruines du vieux château d'Ucel. Historiquement elle était le lien qui apportait l'eau de la rivière « Sandron » et la farine du moulin situé plus au Nord. De nos jours, cette calade sert de passage pour de nombreux circuits de randonnée et surtout de raccourci dans la côte qui monte au château. Son usure la rend dangereuse et les nombreuses pierres manquantes sont autant de nids de poules prêts à tordre les chevilles.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 3 275 € soit environ 20 % du montant HT du projet estimé à 16 375 €, le reste étant financé par le PNR et 20 % d'autofinancement de la commune. Ces 3 275 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune d'Ucel de 214 269 €. (NB : le solde sur enveloppe de la commune s'établit à 210 994€)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de :

- Attribuer un fonds de concours de 3 275 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2021-2023 à la mairie d'Ucel pour financer les travaux de restauration de la calade du Vieux Village ;
- Dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune d'Ucel de 214 269 €, sur le compte 2041412 amortissable sur 15 ans.
- Rappeler à la commune les modalités du règlement d'attribution et notamment les obligations en terme de communication.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 28 mai 2021
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210527-DEL27052021-05-DE
Date de télétransmission : 31/05/2021
Date de réception préfecture : 31/05/2021